YERRES

Bibliothèque Municipale
N°tél : 01.69.49.76.75
N/ Réf. : NDA/DB/HJ

DECISION N° 2000/250

OBJET : Contrat de co - réalisation conclu avec le Théâtre de l'Impossible : lecture théâtrale du 14 octobre 2000, à la Bibliothèque.

Le Député-Maire de la commune d'Yerres,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du conseil municipal de la commune d'Yerres en date du 29 juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du code des communes,

CONSIDERANT la présentation d'une lecture théâtrale des « Ioneskiades » le samedi 14 octobre 2000, à l'occasion de la manifestation nationale « Lire en fête », par le Théâtre de l'Impossible.

DECIDE

DE signer un contrat de co - réalisation avec le Théâtre de l'Impossible, 76 Bd de Reuilly - 75012 PARIS, pour un montant de 4 500 Francs T. T. C.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la commune, exercice 2000, fonction 3, sous-fonction 321, article 6228.

Fait à Yerres, le 15 septembre 2000

REÇU LE
29 SEP. 2000
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Le Député-Maire

MAIRIE D'YERRES (Essonne)

Nicolas DUPONT-AIGNAN